Sixième année. **N° 23.** En avant la Grue! Samedi 5 juin 1887.

LA GRUYÈRE

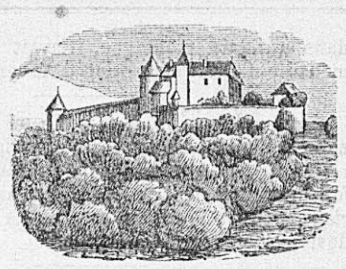

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : **Grand'Rue N° 295, BULLE**

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argents franc de port.

Bulle, le 4 juin 1887.

Le surmenage intellectuel dans les écoles.

M. Jules Simon, dont la compétence en matière d'éducation est reconnue, vient de donner une conférence sur le surmenage dont nous reproduisons le résumé :

« Tout le monde, dit M. Jules Simon, est d'accord pour reconnaître que les programmes sont trop chargés. Mais d'où vient que, cet aveu fait, personne n'ose simplifier les programmes? » J'en aperçois deux motifs. C'est d'abord que la Chambre veut faire elle-même la besogne. Oh! elle ne compte que des hommes éminents. Mais ce n'est pas une assemblée de pédagogues. Jamais une assemblée de pédagogues n'eût songé à imposer à des enfants la besogne dont on les accable. Mais la Chambre a bien d'autres soucis que de penser à la force des enfants. Elle part de ce principe : *Tout le monde doit tout savoir.* Et, le principe posé, les conséquences suivent.

L'autre motif, c'est que l'Occident est en train d'être conquis par la Chine. « Les Chinois ont un système particulier de civilisation. Ils ont implanté le gouvernement des mandarins. Ce gouvernement s'implante chez nous. En France, la moitié du pays passe des examens et l'autre moitié les lui fait passer. »

De là, pour nos malheureux enfants, cette condamnation à des travaux forcés. « Je demande, dit M. Simon, une amnistie pour les enfants. Je demande qu'on leur laisse une partie de la journée pour être des enfants. »

Passant alors en revue les conséquences du surmenage, l'orateur a montré, en premier lieu, quel dommage est causé à la santé des enfants. « Chose étrange : dans notre pays matérialiste, nous avons oublié le corps! Voici l'emploi du temps en rhétorique : quatre heures de classes, sept heures d'études, soit onze heures de travail! Et, comme si ce n'était pas assez, il y a une veillée facultative. Que reste-t-il pour les repas, les exercices, le jeu? Aussi, pendant les récréations, les enfants, comme hébétés, se promènent gravement. Plus de courses, plus de luttes, plus de batailles, plus de jeux comme jadis. Ah! c'était le bon temps! »

Le corps souffre. Est-ce que l'esprit gagne? En Angleterre, continue l'orateur, on a fait une expérience qui est décisive. On a partagé dans une école les enfants en deux groupes. Dans l'un, on a mis le 1er, le 3e, le 5e, et ainsi de suite; dans l'autre les 2e, 4e, 6e, 8e, etc. Donc, égalité de forces. A l'un des groupes, on a imposé le travail complet suivant les méthodes courantes; de l'autre, on n'a exigé que la moitié de ce travail, donnant le reste aux récréations et aux exercices corporels. Puis on a fait concourir ensemble tous ces élèves. Le second groupe a battu le premier en classe... et hors des classes : il avait vigueur d'esprit et vigueur de poignets.

Comment n'en serait-il pas ainsi? Avec le système en vigueur, on entasse dans le cerveau des enfants une foule de notions qu'ils n'ont pas le loisir de comprendre. « En voilà, en voilà encore! Et que l'enfant ne s'arrête pas une seconde pour réfléchir sur ce qui vient de lui être dit... Il serait en retard sur son camarade qui aurait continué à emmagasiner... L'enfant n'est plus un enfant, c'est un magasin. Quant à apprendre à juger, à diriger sa volonté, à devenir homme, comment le pourrait-il? Et c'est ainsi qu'on a cessé de nous faire des hommes; car, qu'est-ce qu'un homme, sinon le jugement et la volonté? »

« Je ne fais pas la guerre à ceux qui donnent cette éducation, poursuit M. Jules Simon : les professeurs sont les premières victimes du surmenage actuel. Ils sont astreints à un travail effroyable. Mais, précisément, cette éducation, en surmenant les élèves, écrase les maîtres. Ils sont obligés à une présence constante, soit pour leurs leçons, soit pour corriger les devoirs, et néanmoins, quoique présents, ils sont, absents, ne pouvant plus donner en quelque sorte leur pensée et leur âme à leurs élèves, ni parler à leur intelligence et à leur cœur. Il y a des professeurs, mais il n'y a plus de maîtres. Il y a de l'instruction, mais il n'y a plus d'éducation. »

Aussi, quand les enfants ainsi élevés ont terminé leurs classes, qu'arrive-t-il? Habitués, dès leur plus jeune âge, à emmagasiner des formules, à vivre enfermés dans des règlements, n'ayant jamais appris à penser par eux-mêmes, ils se voient en quelque sorte dépaysés dans la société et se mettent à y chercher, par routine d'esprit, la continuation du même régime intellectuel. Ils se tournent vers l'Etat, comme ils se tournaient vers leurs professeurs. L'initiative privée décline, le socialisme nous envahit; pourquoi? C'est le surmenage des écoles.

En même temps, il se produit un phénomène bien digne de frapper l'attention : trop de jeunes gens des familles aisées prennent le goût et l'habitude de l'oisiveté. Comme l'Etat, en France, détient presque toutes les fonctions, les jeunes gens qui ne veulent pas servir l'Etat se désintéressent de la chose publique, se réfugient dans une indifférence systématique pour les intérêts du pays, se détachent du gouvernement. Pauvres oisifs! Dans le mouvement social qui nous emporte tous, il ne leur faudra pas trois générations pour être retombés dans la misère. Ils n'auraient point trop de tout leur travail et de toute leur intelligence pour maintenir leur situation.

Progressez! travaillez! s'écrie l'orateur. Il faut que chacun fasse son œuvre, ait sa personnalité et puisse dire : C'est moi!... Il faut être homme. Il faut qu'un enfant reçoive l'éducation d'un homme.

Nouvelles suisses.

Conseil fédéral. — M. Welti, conseiller fédéral, a repris la direction de son département. Il va s'occuper de la compagnie du Nord-Est et des lignes du moratoire.

Militaire. — Un fourrier de la VIe division a été condamné à la dégradation et à quatre mois de prison pour détournements d'une somme de 38 fr. 65 appartenant à l'ordinaire.

Catholiques. — Il avait été question l'an dernier de la création d'un congrés annuel des catholiques suisses pour la discussion des questions politiques et sociales à l'ordre du jour. Dans une récente assemblée de députés à l'Assemblée fédérale, de membres du comité central du *Pius-Verein* et de diverses associations catholiques, il a été décidé, sur la proposition de M. le landamman Wirz, d'élargir les ordres du jour des réunions annuelles du *Pius-Verein* de façon à y faire rentrer les questions politiques et sociales. Le congrès catholique, en tant qu'organisation distincte de celle du *Pius-Verein*, serait ainsi abandonné.

Suisses à l'étranger. — Un peintre suisse de l'Ecole de Düsseldorf, M. H. Bachmann, vient d'obtenir à l'exposition de Londres la médaille du Jubilé pour le plus beau tableau peint depuis 1879. Le tableau de M. Bachmann représente un enterrement en Suisse

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 3

UNE CHASSE AU LION

PAR

ERNEST FALIGAN

Bien qu'il fut trop éloigné de Mme Savigny pour entendre ses paroles, Abdallah tourna lentement la tête et fixa sur la jeune femme un regard étrange, empreint à la fois de respect et d'admiration.

Puis, se levant tout à coup, il se dirigea d'un pas lent et grave vers le réduit au fond duquel Mme Savigny se tenait assise.

En le voyant venir, la jeune femme s'était levée aussi et, par un mouvement instinctif, avait ramené près d'elle et serré doucement de ses bras abaissés ses deux enfants qui jouaient à quelque distance : un garçon de quatre ans et une fille de trois, beaux comme leur mère, dont ils avaient les yeux et le regard profond et doux.

Abdallah ne parut apercevoir ni ce mouvement ni Georges Duval, qui cedendant s'était levé pour lui faire honneur.

Arrivé près de la jeune femme, il lui prit la main et, d'un mouvement plein de noblesse et de courtoisie, il la porta respectueusement à ses lèvres, en prononçant quelques paroles en arabe.

— Abdallah! répondit Mme Savigny en français, afin d'être comprise de Georges Duval, et en donnant à sa voix un ton de reproche amical, je ne puis pas accepter le présent que vous m'avez envoyé ce matin.

Et comme l'Arabe levait sur son visage un regard d'étonnement :

— Il est trop riche et trop beau, reprit-elle. Ces plumes d'autruches sont d'un si grand prix que les marchands se les disputeraient dans les comptoirs d'Alger.

Abdallah pâlit de joie et de plaisir.

— Leurs mains les souilleraient, dit-il.

— N'importe, il faut les remporter, Abdallah!

L'Arabe se redressa d'un mouvement plein de fierté; puis, se contenant :

— La main ne reprend pas ce que le cœur a donné, dit-il d'un ton doux où perçait un léger reproche.

Savigny, qui s'était approché, fit signe à sa femme de ne pas insister davantage.

— Abdallah vous réserve d'autres surprises encore, dit-il. Il veut avant de nous quitter, donner une *fantasia* en votre honneur, Carmen, et ce soir il m'invite à une chasse qui devient rare depuis quelques années.

Puis se tournant vers son ami :

— A une chasse au lion! reprit-il. Si j'avais voulu te ménager des surprises, je n'y serais pas si bien parvenu que le hasard; il les prodigue sous tes pas.

Au mot de chasse au lion, Mme Savigny n'avait pu s'empêcher de tréssaillir.

— Parlez-vous sérieusement? dit-elle à son mari.

— Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander, repartit Savigny, c'est au seigneur Abdallah. Il prétend qu'un lion noir, un mâle superbe, prélève depuis trois jours sur ses troupeaux une dîme qu'il ne veut pas lui payer plus longtemps, Il a relevé lui-même les brisées de la bête et sur son passage il a fait mettre un appât : une chèvre attachée à un piquet. Ses hommes, cachés dans un bois voisin, assailliront l'animal au moment où il s'avancera pour enlever sa proie, et la bataille certainement sera chaude... Y veux-tu venir, Georges? ajouta-t-il en se tournant vers son ami.

— Si je le veux! s'écria Georges, qui était un excellent tireur et un chasseur intrépide. J'y réclame une place au premier rang.

Abdallah, qui jusqu'alors n'avait paru s'apercevoir de la présence de Georges Duval que pour le toiser d'un coup d'œil rapide où perçait le mépris du nomade pour le civilisé, regarda le jeune homme d'un air légérement surpris.

— Les hôtes de Savigny sont les miens, dit-il d'un ton grave, presque engageant, et mes hommes vous feront dans leurs rangs la place que vous désirez.

— Alors, dit Savigny, s'adressant à son ami, va prendre ton costume de chasse pendant que je reconduirai Abdallah. Il a des préparatifs à faire; nous le rejoindrons dans la montagne.

Georges Duval s'empressa de gagner sa chambre, pendant que son ami accompagnait l'Arabe jusqu'au seuil de l'habitation. Deux heures après, les deux amis, équipés de pied en cap, achevaient un léger souper que Mme Savigny leur avait fait servir.

(*A suivre.*)

dans la haute montagne. Il avait déjà obtenu une médaille d'or à l'exposition d'Anvers.

Loi sur les spiritueux. — La loi fédérale concernant les spiritueux est entrée en vigueur, ensuite du résultat de la votation populaire du 15 mai ; toutefois, le Conseil fédéral fixera, par des décisions ultérieures, les époques où les diverses parties de la loi deviendront exécutoires.

Poursuite pour dettes et faillite. — La commission fédérale réunie à Lucerne, n'a eu à s'occuper que des divergences qui subsistent entre les décisions des deux Chambres. Dès la première séance, les trois principales divergences ont été écartées par adhésion au Conseil national. Avec ce Conseil, la commission a admis la responsabilité subsidiaire des cantons pour les actes des fonctionnaires chargés des poursuites et de la faillite ; la création d'une instance de recours au Conseil fédéral contre les décisions de l'autorité cantonale de surveillance ; enfin la disposition aux termes de laquelle le sursis concordataire suspendra aussi les poursuites rapides exercées en vertu de lettres de change.

Les séances de la commission sont terminées. Son attitude permet d'espérer que les deux Conseils se mettront définitivement d'accord dans la session de juin.

Tarifs douaniers. — La commission du Conseil national a terminé ses travaux. Le Conseil national discutera le projet dans sa session de juin.

La commission a approuvé en principe les vues du Conseil fédéral. D'accord avec cette autorité, elle s'est prononcée sans longs débats pour l'élévation de droits proposée en faveur des articles de production indigène. Il est à remarquer toutefois qu'un traité de commerce liant la France et la Suisse jusqu'en février 1892, cette élévation ne pourra être introduite que vis-à-vis des Etats avec lesquels il n'a été conclu aucun traité renfermant la clause de la nation la plus favorisée.

La commission n'a pas été aussi favorable pour les dispositions dont l'introduction lui paraissait avoir pour conséquences un renchérissement des produits de première nécessité. C'est pourquoi elle a repoussé l'augmentation des droits sur les farines et modifié celle sur le bétail.

Zurich. — La *Zürcher-Post* dit que le pétitionnement pour la réduction du prix de la munition n'a aucune chance, la cartouche d'infanterie coûtant 6 centimes à la Confédération.

— On va fonder à Zurich, sous les auspices de la Société d'hygiène, une association pour la vente du lait, afin d'assurer aux consommateurs un produit de première qualité à bon marché,

Berne. — Lundi soir, une réunion présidée par des salutistes avait lieu aux Reussilles, près Tramelan, dans une maison particulière, où plusieurs autres réunions avaient déjà été tenues. Une cinquantaine d'hommes, excités par la boisson, se sont rués sur la maison ; ils ont brisé les fenêtres, saccagé un jardin, et maltraité les assistants à la réunion, particulièrement les hommes, dont quelques-uns sont grièvement blessés.

On remarque que les fauteurs du désordre sont presque tous des étrangers à la localité, gens sans feu ni lieu, population flottante ayant toujours affaire à la police. Une enquête a été immédiatement ouverte sur les lieux.

— Un couple qui avait pris des billets directs Vienne-Genève, avait pris le dernier train de nuit. Ces voyageurs rentraient à Chambéry, leur pays d'origine. Au matin, on a trouvé la femme morte, les deux jambes coupées, à peu de distance de Berne. A Fribourg, le mari qui dormait, ne s'était pas douté de l'accident. On suppose que la femme s'est tenue imprudemment sur la plate-forme et qu'elle est tombée hors du train.

Uri. — Un éboulement considérable de la montagne s'est produit entre Spyringen et Unterschächen. Deux maisons d'habitation et trois étables ont été réduites en piéces. Dix personnes ont été ensevelies sous des quartiers de rocher ; six sont mortes, les quatre autres sont dangereusement blessées.

L'éboulement couvre un espace d'un kilomètre carré. Le torrent du Schächen, arrêté dans son cours, forme un lac de 25 pieds de profondeur. On craint une nouvelle catastrophe. Six maisons, que l'on considère comme dangereusement menacées, ont été abandonnées par les habitants. Les dommages matériels sont évalués à 50,000 francs environ.

Les masses de terre mises en mouvement par la chute des rochers étaient si considérables qu'elles formaient d'épais nuages de poussière, qui plongèrent la vallée dans de profondes ténèbres. Les prés et les arbres à une lieue à la ronde furent recouverts d'une couche de poussière de deux pouces d'épaisseur.

Soleure. — M. Roth (conservateur), greffier à Brettenbach, a été nommé au gouvernement en remplacement de l'ex-conseiller d'Etat Sieber.

Bâle. — Un boucher bâlois s'était rendu à Saint-Louis pour encaisser ce que lui devait un aubergiste. Comme celui-ci le payait en marcs, il dit : « Donnez-moi de l'argent, de bon argent ! » entendant par ces mots de l'argent suisse. L'aubergiste alla aussitôt chercher des gendarmes qui appréhendèrent le boucher. Celui-ci, dit le *Journal du Jura*, ne put rentrer à Bâle qu'après avoir payé un cautionnement de mille francs.

Tessin. — Un ouvrier d'Airolo faisait sécher dans son poêle une certaine quantité de dynamite, dont il se servait pour fendre des troncs d'arbre. Or, tandis que sa femme vaquait aux soins du ménage, la dynamite fit explosion, réduisant en pièces le poêle et le mobilier, et mutilant la pauvre femme si affreusement qu'on n'a que peu d'espoir en son rétablissement.

Vaud. — M. Constantin, propriétaire de Pareÿ-Dorenaz, a gracieusement accordé au Club du Rübly l'autorisation d'installer une colonie de marmottes au Creux de Combes. Dès que le temps sera favorable et que la neige aura disparu des hauteurs, la société s'occupera de transférer dans leur nouveau domicile ses intéressants pupilles. *(Progrès.)*

— Le lait de la laiterie de Cossonay a été adjugé au prix de 12 $^{9}/_{10}$ cent. le litre, du 1er octobre 1887 au 1er octobre 1888. Il s'agit d'une quantité d'environ 230,000 litres.

Neuchâtel. — Les salutistes de Neuchâtel ont décidé de bâtir une citadelle dans une vigne qu'ils ont achetée au prix de 16,000 fr. Il paraît que l'exploitation des nigauds ne cesse pas d'être fructueuse, puisque ces charlatans ont assez de comptant ou de crédit pour acquérir des terrains coûteux et y bâtir.

Nouvelles étrangères.

France. — L'*Officiel* publie la composition du cabinet. Voici quels sont les nouveaux ministres : Rouvier, président, Fallières, Spuller, Mazeau, général Ferron, Barbey, Flourens, Dautresme, Barbe. Il n'y a plus que neuf ministères, deux décrets rattachant le ministère des postes et télégraphes à celui des finances, et le ministère du commerce et de l'industrie à celui des travaux publics.

La déclaration ministérielle est très courte ; elle énumère les difficultés qu'a rencontrées la constitution du cabinet et insiste sur la nécessité de réformes financières et d'économies ; elle annonce le dépôt d'un nouveau projet de budget répondant aux votes des Chambres et le maintien à l'ordre du jour des projets militaires. Elle ajoute que le cabinet est résolu à démissionner s'il n'obtient pas la majorité des voix républicaines.

Les journaux républicains modérés font bon accueil au nouveau cabinet. L'accueil des journaux monarchistes est relativement bienveillant, mais la presse intransigeante et indépendante témoigne des sentiments franchement hostiles.

— L'enquête sur les dommages causés à Menton par le tremblement de terre du 23 février a établi que les pertes s'étaient élevées à 3,695,000 fr.

— Les travaux de déblaiement de l'Opéra-Comique sont achevés. On n'a retrouvé que des fragments informes et des lingots de divers métaux. Le *Temps* dit que le chiffre officiel des corps retrouvés est de 70, dont 58 ont été reconnus ; en outre deux fourgons ont transporté à la morgue une grande quantité de débris humains.

Le Sénat a voté les deux cent mille francs pour les victimes de l'Opéra-Comique déjà votés par la Chambre.

Angleterre. — Une explosion de grisou a eu lieu dans la houillère d'Odston, près de Glascow ; 220 mineurs ont été ensevelis ; 140 ont été sauvés, mais 70 restent dans les couches inférieures. On croit qu'ils sont morts.

Etats-Unis. — Un terrible incendie a éclaté le 27 mai dans les écuries des compagnies de tramways de New-York. En très peu de temps, tous les bâtiments avoisinants ont été la proie des flammes. Plus de 1000 chevaux ont péri.

CANTON DE FRIBOURG

Comme nous l'avons annoncé, le Grand Conseil s'est réuni le 21 mai pour voter un nouvel emprunt de trois millions.

Heureusement, cette fois-ci, il s'agit de venir en aide aux communes grevées par la correction des eaux du Jura et la construction de la route Bulle-Boltigen, ainsi qu'à la Société de navigation à vapeur.

L'Etat n'emprunte pas lui-même, il se porte seulement garant des communes et de la Société de navigation. De cet emprunt, 1,400,000 fr. sont consacrés aux eaux du Jura, 314,000 fr. à la navigation et 150,000 fr. aux communes de la Jogne ; 470,000 fr. seront remis à la Caisse d'amortissement chargée du service de la dette ; le reste est le bénéfice des prêteurs.

Ceux-ci émettront, par contre, 60,000 lots à primes de 50 fr., remboursables par tirages au sort en 75 ans, avec intérêt différé de 3 %.

Les emprunteurs se libéreront entièrement en payant annuellement pendant 75 ans, les eaux du Jura 37,000 fr., la navigation 8000 fr. et les communes gruyériennes 4000 fr. En résumé, moyennant un taux annuel du 3 $^{1}/_{4}$ % environ, elles acquitteront l'intérêt et le capital de leur dette.

Il en résulte un bénéfice immédiat pour les communes qui ne peuvent que se féliciter de l'opération en elle-même. Nous manquerions à notre devoir si, avec les journaux indépendants, nous ne blâmions la précipitation avec laquelle on a procédé en cette occasion comme bien d'autres fois. Une telle hâte est peut-être tout à l'avantage des banquiers, mais elle ne permet ni aux cantons, ni à ses mandataires de se rendre compte de la question et, surtout, elle rend impossible toute concurrence. Nous ne comprenons pas que l'administration se laisse ainsi mettre le couteau sur la gorge par les prêteurs.

Enfin, le système des emprunts à lots est un élément de démoralisation ; on ne devrait jamais y recourir quand on peut emprunter autrement, ce qui n'était nullement difficile dans cette occasion.

La discussion en Grand Conseil a eu lieu mercredi. Y ont pris part MM. Reichlen, rapporteur, Francey, Menoud, Heimo, Renevey, Corpataux, Théraulaz, Chassot, Bielmann. M. Python a répété ce qu'avaient dit ses prédécesseurs en criant un peu plus fort et se moquant de ses adversaires politiques d'une façon fort déplacée de la part d'un conseiller d'Etat. C'est ce que la *Liberté* appelle le grand succès de la journée. — Amen.

Le projet d'emprunt a été voté à l'unanimité.

Le Conseil d'Etat a nommé chanoine de St-Nicolas M. Séraphin Morel, actuellement préfet du Collège. Dans quelques jours, on le nommera inspecteur des écoles de la Sarine. Il faut espérer que M. Morel, chanoine et inspecteur, renoncera à faire de la politique dans les cabarets de la basse ville et à marcher sur les traces de feu M. Schorderet, d'extravagante mémoire.

Fête de chant à Fribourg. *(Correspondance.)*

Dimanche a lieu dans notre ville la réunion du *Sängerbund* du district du lac. On sait que cette association comprend, en dehors des sociétés de chant de ce district, plusieurs sociétés du canton, parmi lesquelles figure la Chorale de Bulle.

La plupart des sections ont annoncé leur participation et nous voyons, entre autres, avec plaisir que le concours des chanteurs bullois est assuré.

Le nombre des exécutants s'élèvera à environ 400 ; ajoutez à cela une bonne organisation et tout nous promet une fête des mieux réussies, surtout si le beau temps se met de la partie.

Le programme annonce, pour 11 $^{1}/_{2}$ heures, un concert d'orgue donné par notre éminent artiste, M. Vogt.

A 1 $^{1}/_{2}$ heure a lieu au Temple réformé le concert officiel dont le programme se compose de divers chœurs d'ensemble et des productions des sociétés.

A 3 heures, réunion sur les Grand'Places et organisation d'un cortège en ville.

A 4 heures, banquet à l'hôtel National.

Le prix de la carte de fête est de 3 fr.

Une chose essentielle à relever dans l'organisation de la fête de dimanche, c'est que celle-ci ne constitue pas un concours de chant : il n'y aura pas de jury et, par conséquent, pas de classification des sociétés. Loin de nous, certes, la pensée d'adresser une critique à l'institution des concours : ils sont nécessaires, parce qu'ils sont un puissant stimulant ; qu'il nous soit permis seulement de croire que, dimanche, l'absence de concours n'enlèvera rien à la gaieté générale.

Nous en avons la conviction, cette fête musicale produira de bons fruits et consolidera les liens qui unissent nos diverses sociétés de chant ; nous espérons surtout que nos amis du dehors remporteront un bon souvenir de la journée de dimanche et, en attendant, nous leur disons : Au revoir ! X.

GRU

Un concours de musiq
le monde, car c'est la f
doit donc contribuer dan
en rehausser l'éclat. Il fa
revêtc ses plus beaux ato
Le comité des décors
musiques travaille avec a
rait insuffisante si tous les
pas à orner leurs maiso
Nous faisons donc appel à
ment de tous. Les person
des décors, drapeaux, etc
comité qui les loue à très
Nous comptons sur le
population qui tiendra
bonne réputation d'hospit

Nous avons reçu la dép

Grand émoi parmi les
nexe du Sapin, privée de
veille de monter la charp
d'hui. Heureusement pa
Baisse probable des acti
l'avenir.

Société d'agricul

Cette société a tenu
d'une certaine importanc
Environ 150 membres
nimité ils ont décidé d
communal de Bulle fass
pour obtenir une seconde
d'octobre et transférer c
sième jeudi de ce mois.
On a pris connaissanc
taire Menoud, à Bulle, i
née prochaine, il doit
montagnes de la *Caudr*
A cette occasion, il s
n'était pas venu de bâti
ce but, il prie la société
nécessaires, de lui fourn
L'assemblée vote tou
à M. Menoud pour sa gé
immédiatement une com
le comité s'adjoindra po

Berne - Frib

NOMS DES GARES		Marchandises avec voyageurs matin
BERNE	*Dép.*	—
FRIBOURG	»	4 35
Matran	»	4 49
Rosé	»	—
Neyruz	»	5 03
Cottens	»	5 12
Chénens	»	5 20
Villaz-St-Pierre	»	5 30
ROMONT	*Arr.*	5 40
pour Bulle	*Dép.*	6 50
de Bulle	*Arr.*	5 45
ROMONT	*Dép.*	5 48
Siviriez	»	6 02
Vauderens (Rue)	»	6 17
Oron	»	6 31
Palézieux	»	6 47
Chexbres	»	7 09
Grandvaux	»	7 19
Conversion	»	7 25
LAUSANNE	»	8 03
GENÈVE	*Arr.*	10 05

Il n'est pas permis ***dépenser beaucoup***
ce qui doit nous engager à
Tous ceux qui ont, comm
ment, le sang épais, et qu
souffrent d'éruptions cutan
à la tête ou à la poitrine, d
ne devraient jamais négli
leur corps frais et dispos p
rative, qui ne coûte que que
jour. Le meilleur moyen po
est sans contredit l'emploi
du pharmacien R. Brand
dans les pharmacies au prix
Exigez la signature de R.

A louer : Une jolie
blée. S'ad

GRUYÈRE

Un concours de musique doit être la fête de tout le monde, car c'est la fête de l'harmonie. Chacun doit donc contribuer dans la mesure de ses forces à en rehausser l'éclat. Il faut, pour cela, que la ville revête ses plus beaux atours.

Le comité des décors pour la fête cantonale des musiques travaille avec ardeur; mais son œuvre serait insuffisante si tous les habitants ne s'engageaient pas à orner leurs maisons et leurs appartements. Nous faisons donc appel à la sollicitude et au dévouement de tous. Les personnes qui désirent se procurer des décors, drapeaux, etc., peuvent s'adresser à notre comité qui les loue à très bas prix.

Nous comptons sur le sympathique appui de la population qui tiendra sans doute à conserver sa bonne réputation d'hospitalité.

Le Comité des décors.

Nous avons reçu la dépêche suivante :

Charmey, 27 mai.

Grand émoi parmi les tépelets de l'*Avenir*. L'annexe du Sapin, privée de son soutien blasonné, à la veille de monter la charpente, s'est effondrée aujourd'hui. Heureusement pas d'accidents de personnes. Baisse probable des actions; sinistre présage pour l'avenir.

Société d'agriculture de la Gruyère.

Cette société a tenu hier, jeudi, une assemblée d'une certaine importance.

Environ 150 membres étaient présents et à l'unanimité ils ont décidé de demander que le conseil communal de Bulle fasse les démarches nécessaires pour obtenir une seconde foire sur le dernier jeudi d'octobre et transférer celle de novembre sur le troisième jeudi de ce mois.

On a pris connaissance d'une lettre de M. le notaire Menoud, à Bulle, informant la société que, l'année prochaine, il doit construire un chalet sur ses montagnes de la *Caudroz* et du *Plan-Poucy*.

A cette occasion, il s'est demandé si le moment n'était pas venu de bâtir un *chalet-modèle* et, dans ce but, il prie la société de lui donner les indications nécessaires, de lui fournir des plans et des devis.

L'assemblée vote tout d'abord des remerciements à M. Menoud pour sa généreuse initiative et nomme immédiatement une commission de six membres que le comité s'adjoindra pour discuter avec M. Menoud les mesures à prendre pour construire ce qu'on pourra appeler un chalet-modèle.

L'assemblée entend ensuite la lecture du rapport du délégué de la société à la dernière assemblée des représentants des sociétés comprenant la Fédération agricole de la Suisse romande:

La réunion des délégués de la Fédération agricole à Genève.

Le 21 mai avait lieu, à Genève, l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. La société de la Gruyère était représentée par un des membres de son comité, M. Olivier Geinoz, directeur.

Avec l'urbanité qui la distingue, la Classe de Genève a fait la meilleure réception à ses invités, venus, au nombre de 60 de toutes les contrées de la Suisse française.

La soirée du 21 a été employée à visiter la laiterie-modèle et l'institut vaccinal de Lancy, où MM. Haccius et Robert font les honneurs de leur établissement. Nous ne décrirons pas en détail les installations de Lancy, qui sont connues d'ailleurs, mais qu'on revoit quand même avec un nouvel intérêt et un nouveau plaisir. A tous égards, ces installations méritent le nom qu'elles portent d'*établissement modèle*.

Les délégués, sous la conduite de quelques membres de la Classe, visitent ensuite les abattoirs, l'un des plus pratiques établissements d'utilité publique de Genève. Une installation nouvelle a surtout intéressé les visiteurs; nous voulons parler de la glacière pour la conservation des viandes. Le froid est produit par une machine Raoul-Pictet. Chaque boucher a sa case grillée où la température est maintenue à 1 degré au-dessus de zéro. Au moment des plus fortes chaleurs, la viande y est conservée comme en décembre chez nous.

Le lendemain, à 8 heures, a lieu la réunion des délégués dans la grande salle de l'Athénée.

Les tractanda sont nombreux et la discussion est nourrie et très intéressante. Deux questions fixent particulièrement l'attention de l'assemblée : l'exposition de Neuchâtel et les nouveaux traités de commerce. M. Comtesse, président de l'exposition et de la Fédération, donne d'intéressants détails sur l'organisation de notre grande fête agricole de septembre prochain. Au jour et à l'heure voulus, tout sera prêt à Neuchâtel. Les installations seront confortables et complètes, et les récompenses nombreuses. Aux exposants maintenant à faire leur devoir.

La discussion s'engage ensuite entre libres-échangistes et protectionnistes sur les futurs traités de commerce. Les orateurs exposent tour à tour leurs vues et leurs désirs. En présence de la guerre de tarifs et de la lutte qui s'engage entre les différents pays sur le terrain des intérêts agricoles, il est de toute nécessité que le pouvoir fédéral défende énergiquement l'agriculture suisse, vis-à-vis de l'étranger. Comme résultat de la discussion, M. Micheli, de Genève, propose la rédaction d'un désidératum à adresser au Conseil fédéral, avec prière d'y avoir égard dans la mesure du possible à l'occasion des diverses conférences internationales. La proposition de M. Micheli est adoptée.

Le président aborde la question des subsides à demander à la Confédération pour 1888. Les demandes sont nombreuses et quelques-unes importantes. Nous rendons hommage à l'activité des sociétés qui recherchent ardemment le progrès et l'amélioration de nos produits agricoles, mais nous doutons que le trésor fédéral, quelque prospère qu'il soit, puisse se montrer assez généreux pour satisfaire tous les appétits. Nous pourrions même craindre que des demandes exagérées n'aillent à l'encontre du but à atteindre.

Pour terminer, l'assemblée vote une allocation de 1000 fr. à notre prochaine exposition, et M. le président clôt la séance en donnant rendez-vous, à Neuchâtel, aux huit mille membres de la Fédération, où les attend une réception cordiale.

On quitte l'Athénée et les délégués se rendent au restaurant du Nord où il leur est servi un excellent repas auquel chacun fait honneur. La série des discours commence.

M. Comtesse, président de la Fédération porte le toast à la patrie, à ses libres institutions, à l'union entre confédérés, à la prospérité de nos sociétés agricoles. Ses paroles pleines de chaleur et de patriotisme sont couvertes d'appla dissements. M. Micheli au nom de la Classe de Genève salue chaleureusement les délégués et les Sociétés qu'ils représentent; ils les remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation de leurs amis de Genève. M. Damole, un ami du progrès agricole, un des vétérans de nos sociétés d'agriculture adresse à l'assemblée des conseils pratiques, qui sont écoutés avec sympathie et attention. Beaucoup d'autres orateurs se font entendre. La note dominante est l'union entre agriculteurs, le travail intelligent et persévérant pour vaincre les difficultés présentes et passer au mieux la crise que nous traversons.

L'heure du départ approche; chacun rentre dans ses foyers heureux de sa course à Genève.

HORAIRE D'ÉTÉ — Service à dater du 1er juin 1887.

Berne - Fribourg - Lausanne - Genève

NOMS DES GARES	Marchandises avec voyageurs 2, 3	Omnibus 1, 2, 3	Express 1, 2	Marchandises avec voyageurs 2, 3	Direct 1, 2, 3	Omnibus 1, 2, 3	Omnibus 1, 2, 3
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
BERNE *Dép.*	—	5 52	10 28	—	1 45	3 15	6 25
FRIBOURG »	4 35	7 12	11 25	12 05	2 40	4 40	7 40
Matran »	4 49	7 25	—	12 23	—	4 52	7 51
Rosé »	—	7 33	—	12 34	—	5 —	7 58
Neyruz »	5 03	7 40	—	12 44	—	5 07	8 04
Cottens »	5 12	7 48	11 45	12 56	—	5 15	8 11
Chénens »	5 20	7 55	—	1 08	—	5 22	8 18
Villaz-St-Pierre »	5 30	8 04	—	1 23	—	5 31	8 27
ROMONT *Arr.*	5 40	8 13	12 02	1 35	3 18	5 40	8 36
pour Bulle *Dép.*	6 50	—	12 15	—	3 27	—	9 23
de Bulle *Arr.*	5 43	—	11 07	—	2 52	—	8 27
ROMONT *Dép.*	5 48	8 19	12 06	2 15	3 21	5 45	8 40
Siviriez »	6 02	8 29	—	2 32	—	5 55	8 49
Vauderens (Rue) »	6 17	8 40	12 23	2 55	—	6 06	8 59
Oron »	6 31	8 51	—	3 18	—	6 17	9 10
Palézieux »	6 47	9 04	12 42	4 15	3 50	6 30	9 20
Chexbres »	7 09	9 22	12 58	4 43	—	6 47	9 36
Grandvaux »	7 19	9 31	—	4 58	—	6 56	9 44
Conversion »	7 29	9 40	—	5 10	—	7 05	9 53
LAUSANNE »	8 02	10 05	1 45	—	4 25	7 52	—
GENÈVE *Arr.*	10 02	12 05	3 15	—	6 05	9 50	—

Genève - Lausanne - Fribourg - Berne

NOMS DES GARES	Omnibus 1, 2, 3	Omnibus Direct 1, 2, 3	Direct 1, 2, 3	Marchandises avec voyageurs 2, 3	Express 1, 2	Marchandises avec voyageurs 2, 3	Omnibus 1, 2, 3
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
GENÈVE *Dép.*	—	5 22	7 40	—	12 —	2 10	5 10
LAUSANNE »	5 —	7 40	9 50	10 15	1 48	4 25	7 45
Conversion »	5 11	—	—	10 30	—	4 39	7 55
Grandvaux »	5 23	—	—	10 47	—	4 53	8 06
Chexbres »	5 35	8 05	10 19	11 06	2 13	5 08	8 17
Palézieux »	5 56	8 23	10 37	11 45	2 31	5 34	8 37
Oron »	6 05	—	10 46	12 02	—	5 46	8 46
Vauderens (Rue) »	6 18	8 39	10 59	12 28	2 48	6 05	8 58
Siviriez »	6 27	—	11 08	12 42	—	6 16	9 07
ROMONT *Arr.*	6 35	8 53	11 16	12 55	3 01	6 26	9 15
pour Bulle *Dép.*	6 50	—	12 15	—	3 27	—	9 23
de Bulle *Arr.*	5 43	—	11 07	—	2 52	—	8 27
ROMONT *Dép.*	6 40	8 56	11 20	1 35	3 04	6 34	9 18
Villaz-St-Pierre »	6 49	—	11 28	1 50	—	6 45	9 27
Chénens »	6 58	9 11	11 37	2 07	—	6 57	9 36
Cottens »	7 05	—	11 44	2 18	—	7 05	9 42
Neyruz »	7 12	—	—	2 27	—	7 13	—
Rosé »	7 18	9 23	—	2 35	—	7 20	—
Matran »	7 24	—	11 56	2 49	—	7 28	9 54
FRIBOURG »	7 44	9 42	12 12	—	3 45	7 52	10 08
BERNE *Arr.*	8 50	10 28	1 10	—	4 35	9 07	11 —

BULLE - ROMONT

	Matin	Soir	Soir
BULLE *Dép.*	5 —	10 20	2 05	7 40
Vaulruz »	5 13	10 35	2 20	7 55
Sales »	5 21	10 43	2 28	8 03
Vuisternens »	5 30	10 52	2 37	8 12
ROMONT *Arr.*	5 43	11 07	2 52	8 27

ROMONT - BULLE

	Matin	Matin	Soir	Soir
ROMONT *Dép.*	6 50	12 15	3 27	9 23
Vuisternens »	7 11	12 36	3 48	9 44
Sales »	7 22	12 47	3 59	9 55
Vaulruz »	7 29	12 54	4 07	10 02
BULLE *Arr.*	7 42	1 07	4 20	10 15

Il n'est pas permis à chacun de dépenser beaucoup d'argent, c'est ce qui doit nous engager à être très prudent. Tous ceux qui ont, comme on dit vulgairement, le sang épais, et qui, en suite de cela, souffrent d'éruptions cutanées, de congestion à la tête ou à la poitrine, d'hémorroïdes, etc., ne devraient jamais négliger de maintenir leur corps frais et dispos par une cure dépurative, qui ne coûte que quelques centimes par jour. Le meilleur moyen pour atteindre ce but est sans contredit l'emploi des Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, qui se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte. Exigez la signature de R. Brandt. [291

A louer : Une jolie ***chambre*** meublée. S'adr. au bur. du journ.

Mises publiques.

Mardi 7 juin prochain, il sera exposé en vente en mises publiques qui auront lieu à l'auberge du Cheval-Blanc, à Vuadens, dès les 2 heures après midi, les immeubles suivants, situés rière Vaulruz :

La Calnidaz, pré, pâturage et bois de 8 hectares (23 poses), avec chalet-grange, bâti à neuf;

Sur Vallon, bois de 1 hectare (3 poses).

Pour voir les immeubles, s'adresser à Xavier Gremaud, à Vuadens. [294

A louer : Jolie ***chambre*** meublée ou non meublée. — S'adresser au bureau du journal. [253

Liquidation.

Pour cause de départ, ***empeigne*** cuir fort, ***tiges de bottes*** et ***bottines élastiques***, 2 ***lits*** à ressorts pour ouvriers, complets, ***fournitures*** de cordonniers, formes et outillage en bon état, un ***potager*** à 4 trous, presque neuf, ainsi qu'un grand assortiment de ***chaussures*** pour été et hiver, ***chaussures de bal*** en satin et cuir, couleurs variées, à moitié prix, le tout au magasin la ***Botte Rouge.***

TRENQUE

296]

On demande à acheter des ***actions du Crédit Gruyérien.***

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [297

Vente de fleuries.

Le juge liquidateur des biens de Célestin Dévorel, à Riaz, exposera en vente, par voie de mises publiques, le ***vendredi 10 juin*** courant, au domicile du discutant, dès les 2 heures de l'après-midi, les fleuries de la présente année de 16 poses d'excellent terrain. Conditions favorables de payement.

Bulle, le 2 juin 1887.

295] Le greffier : L. Robadey.

Moyennant des hypothèques de double valeur, on pourrait obtenir des ***emprunts*** à 4 1/4 %.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [298

Concours de construction.

La ville de Bulle met au concours la reconstruction des façades de la remise des pompes. Les plans et le cahier des charges sont à la disposition des entrepreneurs au Bureau de ville. Les soumissions seront reçues au même bureau jusqu'au 10 juin, à 5 heures du soir.

Bulle, le 26 mai 1887.

280] L'ÉDILITÉ

Liquidation.

Le curateur d'ALEXIS GEINOZ, feu Jacques, charpentier, à Neirivue, voulant procéder à la liquidation de l'actif de son pupille pour acquitter ses dettes, somme toutes les personnes qui ont des prétentions quelconques à faire valoir contre ledit Alexis Geinoz de se faire inscrire auprès du notaire FAVRE, à Bulle, d'ici au lundi 13 juin prochain, à midi.

Lessoc, le 27 mai 1887.

Le curateur d'Alexis Geinoz :

290] ALBERT FRACHEBOUD.

VENTE D'IMMEUBLES

Le ***lundi 13 juin prochain***, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Neirivue, le curateur d'ALEXIS GEINOZ exposera en vente en mises publiques les immeubles et les parts d'immeubles de son pupille, désignés sous les art. 599, 602, 603, 604, 595, 596, 597, 20, 21, 338, 339B, 339A, 605 et 606 du cadastre de Neirivue, 119 et 120 du cadastre de Villars-sous-Mont.

En cas d'insuccès de la vente, les fleuries de ces propriétés seront exposées en mises le même jour.

Bulle, le 27 mai 1887.

Pour le curateur d'Alexis Geinoz :

289] P. FAVRE, notaire.

A VENDRE

En mises publiques, à l'auberge du Mouton, à Avry-devant-Pont, ***lundi 6 juin*** prochain, à 4 heures après midi, les immeubles suivants :

Commune d'Avry-devant-Pont.

Art. 535. — *Au Pralet*, pré de 1656 mètres.
» 4aaab. — *Sur Charmont*, champ de 108 mètres.
» 525. — *En Charmont*, champ de 174 m.
» 523. — » N° 84, habitation, grange, écurie.
» 524. — » place de 68 mètres.

En cas d'insuccès de la vente, les immeubles seront exposés en location immédiatement. [285

Bulle, le 27 mai 1887. A. DAVET

A LOUER pour le 1er mars 1888 : le domaine de ***Ferpicloz***, situé sur la route de la haute Gruyère, près La Tour-de-Trême, puis la montagne *le Gros-l'Hautin*, sur dite commune. — Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Etienne Castella, audit Ferpicloz, et pour les conditions au soussigné.

En cas de non-location jusqu'au 1er septembre, il sera procédé à des mises publiques le jeudi 15 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle.

166] J.-J. MENOUD, notaire.

GLASSON & Cie — FERS

BULLE

Peaux de caillets Ire.
Toiles à fromage.
Tuyaux fer étiré.
Faux garanties.

259]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste,
à BULLE, au 2me étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [47

AVIS

Le bureau du soussigné est transféré au rez-de-chaussée de la maison de Mme VAGNAT, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc.

245] ***Louis Fasel***, agent d'affaires.

Au moulin de Bulle :

Fleur de maïs, excellent aliment pour le jeune bétail ; particulièrement avantageux pour l'élevage des veaux.

Orges diverses, brutes et décortiquées.

Bourre d'épeautre. — Prix réduits. [270

Maladies des yeux.

Dartres. [287

M. ***Brémicker***, méd. prat., à Glaris.

Je viens vous dire par la présente que vous m'avez radicalement guéri. (**Faiblesse des yeux, éruptions dartreuses.**) Aathal, janv. 1887. A. Gloor. Aucun dérangement professionnel !

Remède souverain contre le gonfle !

Le ***MÉTÉORIFUGE MÉNARD*** guérit sûrement en quelques instants les cas de météorisation ou de gonfle les plus avancés et les plus graves.

Il paraît que, cette année, les fourrages sont particulièrement dangereux.

Propriétaires de bestiaux prudents, procurez-vous à l'avance ce précieux liquide !

Dépôts dans presque toutes les communes ; à BULLE, chez MM. ***Ch. BLANC***, négociant, et ***J. MOREL-BADOUX***, marchand de farines. [271

Tuiles d'Altkirch

chez ***Jean CHRISTINAZ cadet***, à FRIBOURG. [220

Dépôt à BULLE. — S'adresser à ***Jules VAUCHER***, à la gare des marchandises.

Dépuratif du sang.

ESSENCE CONCENTRÉE DE VÉRITABLE
SALSEPAREILLE DE LA JAMAÏQUE

La **Salsepareille de la Jamaïque** jouit aujourd'hui d'une réputation universelle. Chacun sait, en effet, combien est grande sa puissance curative contre toutes les maladies provenant d'un vice de sang, telles que : **Boutons, rougeurs, dartres, eczémas, affections scrofuleuses et syphilitiques.**

Les maladies des **yeux**, de l'**estomac**, les **rhumatismes**, les **hémorroïdes**, la **goutte**, les **démangeaisons** sont plus rapidement guéris par l'emploi de l'**Essence de Salsepareille** que par tout autre traitement.

Il est peu de médicaments qui aient autant fait de bruit lors de leur introduction dans la pratique que la **Salsepareille**. C'était, dans l'origine, le remède **antisyphilitique** par excellence, celui auquel les médecins même les plus sceptiques avaient recours lorsque le mercure échouait. Si aujourd'hui quelques médecins mettent en doute son efficacité, il faut l'attribuer à l'emploi de préparations vicieuses. En effet, un grand nombre de préparations de la **Salsepareille** sont obtenues par **décoction**. Il est évident qu'en agissant ainsi, comme **Henckock** l'a fait remarquer, il y a déjà longtemps, on sacrifie les principes actifs, on les chasse en vapeurs ou on les détruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que le **macéré**, concentré dans le vide, est beaucoup plus actif que le décocté.

L'**Essence de véritable Salsepareille de la Jamaïque**, préparée à la ***Pharmacie Centrale***, 9, rue du Mont-Blanc, à Genève, est la **seule** qui, pour le moment, soit faite par **macération et concentrée dans le vide**. Elle est donc, par cela même, beaucoup plus active que tous les produits similaires.

Mode d'emploi : Une cuillerée à soupe matin et soir, dans un peu d'eau.

Remarque. — Jusqu'à présent, l'Essence de Salsepareille s'est toujours vendue à des prix exorbitants (5 à 6 francs les 250 grammes), ce qui la rendait inaccessible aux petites bourses. Seuls, les gens riches pouvaient se procurer ce précieux médicament et jouir de ses cures merveilleuses.

La *Pharmacie Centrale*, grâce aux relations qu'elle entretient avec la *Jamaïque*, a pu faire sur place des achats considérables de **véritable Salsepareille rouge** à des prix modérés. C'est pourquoi nous nous empressons aujourd'hui de mettre à la portée de chacun l'***Essence de véritable Salsepareille de la Jamaïque***, en l'offrant aux prix suivants :

3 fr. 50 le flacon de 300 gr. = 1/3 de litre à peu près ;
8 fr. — le flacon de 1000 gr. = 1 litre.

Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse. Se trouve à BULLE : pharmacie *Rieter* et pharmacie *Sudan* ; à ESTAVAYER : pharmacie *L. Porcelet* ; à CHATEL-ST-DENIS : pharmacie *X. Wetzstein* ; à ROMONT : pharmacie *Robadey* ; à FRIBOURG : pharmacie *Boëchat & Bourgknecht*. Exiger toujours sur l'étiquette de chaque flacon la marque de fabrique et le nom de la

Pharmacie Centrale

H. BELLI, successeur de F. POPPÉ

Genève, 9 rue du Mont-Blanc 9, Genève. [234

Le soussigné avise l'honorable public qu'il a un grand choix de bons ***vins blancs*** et ***rouges*** et à prix modiques.

Il se recommande aussi comme ***voiturier***, soit pour les baptêmes et noces.

SEYDOUX,
281] *Hôtel du Cheval-Blanc*, à BULLE.

Epicerie L. Treyvaud,

BULLE [178

Graines fourragères.

LIMES

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt (*place du Tilleul, à BULLE*) que tous les jours de foire.

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes,
210] *successeur de Ph. Guidi.*

Au demi-prix ordinaire
toutes sortes de papier à écrire, soit :

Une papeterie à 2 fr.

	Prix ord. du mag
Dans une jolie boîte	Fr. — 40
100 feuilles papier de poste	» 2 —
100 enveloppes petit et grand format	» 1 —
12 plumes d'acier de meilleure qualité	» — 30
1 manche de plume et 1 crayon	» — 20
1 flacon d'encre noire de chancellerie	» — 30
à 2 fr. au lieu de Fr.	4 20

10 pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr.

On n'a que de commander une papeterie à 2 fr.

Envoyez, s'il vous plaît, le montant en timbres-poste, si non remboursement.

Niederhæuser, papeterie,
134] Granges (Soleure).

Bénichon de Marsens.

Dimanche 5 juin :

Bonne musique et danse.

Invitation cordiale. [269

Bénichon de Montbarry.

Dimanche 5 juin :

Inauguration d'un grand pont couvert.

BONNE MUSIQUE et danse.

281] Invitation cordiale.

J'expédie contre remboursement de **3 fr. 50** une ***HORLOGE*** très élégante avec ***réveil*** ;

2 fr. 50 une horloge très élégante sans réveil et avec garantie écrite.

Frédéric GLOOR,
DÉPOT DES HORLOGES
282] (O 397 B) *Bâle.*

A vendre :

Trois *pâturages*, situés l'un à côté de l'autre, dans le *Plasselbschlund*, rière Cerniat ; deux de ces pâturages ont de beaux prés boisés. — S'adresser au propriétaire, JOSEPH SCHMUTZ, de Lanthen, qui demeure actuellement sur les pâturages mêmes. (OFr1128) [276

A louer : Au rez-de-chaussée de l'ancienne distillerie Duvillard, deux ***grands locaux*** pour bureaux, magasins ou logements. — S'adresser à M. BÆRISWYL, en dite maison. [278

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

Etiquettes en parchemin, etc.

Prix des plus modérés.

CACAO SOLUBLE **Suchard**

AVIS

aux fromagers et charcutiers.

Demande à acheter, à l'occasion du *Tir fédéral de Genève*, ***fromages gras*** ou bons ***demi-gras***, ainsi que ***jambons*** et ***saucissons suisses.***

Adresser les offres au *Directeur du Comptoir d'importation* au PETIT-SACCONNEX 260 (Genève). (OL 266 G) [246

Etiquettes en parchemin.

A l'Imprimerie du CHRONIQUEUR,
à FRIBOURG,

on trouve des *étiquettes en parchemin avec ou sans impression, à un prix très avantageux.* (H 304 F) [278

Ivrognerie.

Attestation.

M. **Karrer-Gallati**, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat ; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu ; à présent, il reste toujours à la maison. Courchapois, 15 sept. 1885. **F. Dom. Walther.**

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Garantie ! Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire, prospectus gratis. [288

On demande deux ***domestiques*** et une ***servante*** de campagne, de préférence Allemands.

S'adresser au bureau du journal. [260

Chez une famille habitant la ville, on prendrait quelques ***pensionnaires*** à un prix modéré.

S'adresser au bureau du journal. [283

A louer : Pour entrer de suite, au centre de la ville de Bulle, un ***beau*** et ***grand local***, pouvant servir de magasin ou de bureau.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [228

A vendre : Deux bons ***chars neufs*** à un et à deux chevaux. — S'adresser à J. ROMANENS, maréchal, au Gérignoz, Sorens. [279

A louer : ***Foin*** et ***regain*** première qualité, environ une quinzaine de poses, ainsi qu'une ***maraiche***. Les mises auront lieu mardi prochain, 7 juin, à midi.

292] JOSEPH TERCIER, au Grosaley, Vaulruz.

A louer : Une ***maraiche*** de 10 poses dit au Villieux.

S'adresser à ALPHONSE DEMIERRE, à Bulle. [293

Timbres-poste français

à vendre ou à échanger à l'imprimerie du journal.

Tous ceux qui hésitent

à choisir parmi le grand nombre de remèdes annoncés dans les journaux sont instamment engagés à demander par une simple carte-correspondance à la Librairie ALBERT MUNZINGER à *Olten* la brochure illustrée : **« l'Ami du Malade »**. Ce manuel expédié gratis et franco fournit à côté d'une description claire et précise d'un certain nombre de **Remèdes Domestiques** dont une longue expérience a démontré **l'efficacité** hors ligne,

des attestations de malades

guéris, authentiques, prouvant que bien souvent un **simple Remède Domestique** guérit des **Maladies quasi incurables.** Pourvu que le malade tombe sur le remède **approprié à son cas,** l'affection la plus grave se guérit maintes fois comme par enchantement. « L'ami du malade » est un conseiller sûr dans tous ces cas. Aucun malade ne voudra donc s'en passer. L'envoi de cette brochure illustrée n'entraîne **pas de frais.**

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

SIXIÈME ANNÉE. N

PRIX DE L'ABONNEMEN
Pour la Suisse : 1 an, Fr
» » 6 mois, »
Pour l'Etranger le porte
payable d'avance.
Prix du numéro : 10 c
On s'abonne à tous les bu
de poste.

BULLE,

à Monsieur

Monsieur le

Les journaux m'ont
Fribourg, dans une
nom du gouvernemen
entre les citoyens.

Préalablement, Mo
dire que je ne vous a
suis avec intérêt tous
devant une baraque
les gambades d'un pa
les ficelles, caché der
moins que je compr
me trompe, veuillez
c'est votre faute, ca
secret et ne nous dit
vous ne pouvez pas

Eh bien, Monsieu
m'avez étonné. Com
monie, devant tout u
avez fait, vous et les

Je sais bien que v
mais il me semble q
manqué de tact et
peut se permettre, m

Alors que vous bu
Conseiller, n'avez-vo
l'ombre de tous ces h
injustement par pur
l'un ou l'autre, de le
leur famille, pendan
ment sur le rond-de-
alors vous hanter, le
qu'a commises le rég
ment le représentant

FEUILLETO

UNE CHA

ER

Bien qu'elle ne vît
partir pour cette dan
n'avait pas essayé de l'
Elle savait qu'elle eû
peine, et, sentant que,
moins estimé, elle avai
Lorsque Georges D
et se dirigèrent vers la
les accompagna jusqu'a
Comme elle y recevai
put s'empêcher de lui d
— J'admire votre co
cette habitation déserte
— Carmen sourit.
— J'y suis bien gar
Et montrant un vieu
depuis son enfance, et